



PRIÈRE

DIX HEURES

L'Assemblée convient de procéder à la deuxième lecture du projet de loi 216.

M. LAMOUREUX propose la deuxième lecture et le renvoi en comité du projet de loi 216 — *Loi modifiant le Code de la route (casques de bicyclettes)/The Highway Traffic Amendment Act (Bicycle Helmets)*.

Il s'élève un débat.

MM. LAMOUREUX, CALDWELL, EICHLER, NEVAKSHONOFF, GERRARD et MARTINDALE interviennent. M. REID exerce son droit de parole jusqu'à 11 heures et le conserve pour la reprise du débat.

M. DEWAR présente la proposition suivante :

Proposition n° 2 : Implantation du programme Quartiers vivants! dans de nouvelles collectivités

Attendu :

qu'en 2000, le gouvernement provincial a lancé le programme Quartiers vivants!, projet de revitalisation communautaire à long terme visant le centre de Brandon, Thompson ainsi que des zones ciblées de la ville de Winnipeg;

que l'objectif de Quartiers vivants! est d'appuyer les collectivités qui désirent revitaliser leurs quartiers en leur offrant des fonds et de l'aide à la planification;

qu'en 2005, Quartiers vivants! a pris de l'expansion et que des projets réalisés dans d'autres collectivités de Winnipeg se sont ajoutés;

qu'en 2007, des quartiers de Portage-la-Prairie, de Selkirk, de Dauphin, de The Pas et de Flin Flon ont été inclus;

que Quartiers vivants! se base sur les forces des collectivités rurales, urbaines et du Nord, leur permettant ainsi de s'épanouir socialement et économiquement,

il est proposé que l'Assemblée législative du Manitoba reconnaisse le travail effectué par le gouvernement provincial quant à la revitalisation de nos collectivités grâce au programme Quartiers vivants! et qu'elle continue d'appuyer le gouvernement alors que son projet prend de l'expansion et qu'il s'implante dans de nouvelles collectivités.

MM. DEWAR, SCHULER, ALTEMEYER, MAGUIRE, CALDWELL et PEDERSEN interviennent. M. LAMOUREUX exerce son droit de parole jusqu'à midi et le conserve pour la reprise du débat.

TREIZE HEURES TRENTE

Sont lus une première fois, un à un, les projets de loi mentionnés ci-après et dont l'objet a été indiqué :

(N^o 24) — *Loi sur la reconnaissance des langues autochtones/The Aboriginal Languages Recognition Act*;
(M. le ministre ROBINSON)

(N^o 301) — *Loi modifiant la Loi constituant en corporation le Collège William et Catherine Booth de l'Armée du Salut/The Salvation Army William and Catherine Booth College Incorporation Amendment Act*.
(M. MARTINDALE)

Présentation et lecture de pétitions :

M^{me} DRIEDGER — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter la ministre de la Santé à envisager de revenir sur sa décision de ne pas permettre à un ophtalmologiste d'exercer sa profession à Swan River et à envisager de collaborer avec la collectivité afin de fournir ce service sans délai. (E. Cotton, M. Cotton, J. E. Cotton et autres)

M. PEDERSEN — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à envisager d'adopter le tracé est, lequel est moins coûteux, plus court et plus logique, sous réserve des approbations réglementaires nécessaires, afin d'éviter aux contribuables de payer des millions de dollars en cette période économique difficile. (K. Jones, H. Dunn, J. Dales et autres)

M. BOROTSIK — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à envisager d'adopter le tracé est, lequel est moins coûteux, plus court et plus logique, sous réserve des approbations réglementaires nécessaires, afin d'éviter aux contribuables de payer des millions de dollars en cette période économique difficile. (G. Van Renselaar, I. Kennedy, L. Kennedy et autres)

Mardi 20 avril 2010

M^{me} STEFANSON — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que le ministre de la Conservation envisage de reconnaître qu'il aurait fallu prendre des mesures au moment opportun pour éviter le débordement des lagunes du parc provincial de Whiteshell et protéger l'environnement et qu'il envisage d'élaborer et de mettre en œuvre sans délai des stratégies à court et à long terme visant à remédier à cette situation. (J. Dooley, K. Sim, J. Machado et autres)

M. LAMOUREUX — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à envisager l'importance d'ouvrir une clinique dans la région de Weston-Brooklands. (G. Cadigan, C. Munro, R. Romeo et autres)

M^{me} la *ministre* WOWCHUK dépose les renseignements supplémentaires soumis à l'Assemblée — budget des dépenses ministérielles pour 2010-2011 — Crédits d'autorisation et Autres crédits.
(Document parlementaire n° 31)

Conformément au paragraphe 26(1) du *Règlement*, M. HAWRANIK, M^{me} la *ministre* HOWARD ainsi que MM. GOERTZEN, JENNISSON et DERKACH font des déclarations de député.

Conformément au paragraphe 31(8) du *Règlement*, le leader du gouvernement à l'Assemblée annonce que la proposition portant sur le programme des Rangers canadiens sera examinée le mardi 27 avril 2010.

L'Assemblée se forme en Comité des subsides.

La séance est levée à 17 h 1, et l'Assemblée ajourne ses travaux à demain, 13 h 30.

Le président,

George Hickes